



Compte rendu d'une réunion I Said qui s'appelle : comment favoriser la citoyenneté des personnes accompagnées ?

Un compte rendu explique ce qui a été dit en réunion.

Dans cette réunion, il y avait des professionnels et des familles.

Les participants de la réunion ont parlé de citoyenneté.

La citoyenneté c'est la possibilité de :

- Faire partie de la société
la société c'est le monde qui nous entoure
c'est faire partie d'un groupe
- Participer à la vie de la société c'est :
 - partager
 - donner son avis
 - voter



Pour une personne qui a un handicap mental, c'est parfois difficile de faire partie de la société.

Il y a plusieurs choses qui expliquent que c'est difficile.

Cela peut être parfois:

- A cause de la personne elle-même, parce qu'elle a besoin d'aide.
- A cause des personnes qui l'accompagnent.
- A cause des personnes de l'extérieur ce sont des personnes qui ne connaissent pas bien le handicap mental.

1/ Parfois la personne avec un handicap mental a des difficultés à faire partie de la société

Parce que :

- Elle manque de confiance en elle elle n'ose pas faire les choses elle pense qu'elle n'est pas aussi forte que les autres elle ne se sent pas capable.
- Elle peut avoir des problèmes pour s'exprimer alors c'est difficile pour les autres de comprendre.
- Les informations sont difficiles à comprendre Par exemple : les listes et les programmes électoraux.
- Quand une personne vit depuis longtemps dans un foyer elle peut avoir l'habitude que les professionnels décident pour elle. Alors c'est difficile pour elle de prendre des décisions et de faire partie de la société.
- Parfois les personnes avec un handicap mental pensent qu'elles n'ont pas de handicap mental.



2/ Parfois la personne avec un handicap mental a des difficultés pour faire partie de la société à cause de son entourage

Parce que :

- Parfois l'entourage ne laisse pas la personne prendre des décisions.
- Parfois l'entourage parle à la place des personnes avec un handicap mental.
Par exemple lors d'une visite médicale les éducateurs parlent à la place de la personne accompagnée.
- Parfois l'entourage pense savoir ce que la personne avec un handicap mental veut.
Mais l'entourage ne sait pas toujours ce que la personne avec un handicap mental veut.
L'entourage peut se tromper.
- Parfois l'entourage protège les personnes avec un handicap mental trop fort
l'entourage ne laisse pas les personnes avec un handicap mental prendre des décisions
parce que l'entourage a peur des risques pour les personnes avec un handicap mental.
- Parfois les personnes avec un handicap mental ne s'expriment pas bien
alors l'entourage ne les comprend pas bien.



3/Parfois la personne avec un handicap mental a des difficultés à faire partie de la société à cause des personnes extérieures

Parce que :

- C'est difficile avec les tâches administratives
Par exemple faire les papiers pour la MDPH
la MDPH c'est l'organisme qui s'occupe des personnes en situation de handicap.
- Souvent les informations ne sont pas faciles à comprendre.
- Les personnes extérieures ne connaissent pas toujours le handicap mental.
- Parfois les gens n'aiment pas parler de handicap mental.
- Certains sujets sont difficiles à aborder
Par exemple :
ce n'est pas toujours facile de parler de la sexualité, la mort.

4/Comment améliorer la citoyenneté de la personne avec un handicap mental

Les gens de la réunion ont donné plusieurs idées :

- Exemple :
dans un foyer belge
Il existe un document qui s'appelle « charte d'accueil »
Ce document explique comment être citoyen
par exemple les droits, les devoirs, les libertés.
- Dans les mairies belges
des personnes sont là pour aider les personnes avec un handicap mental
on les appelle les handicontact



- En France dans les endroits où on accueille du public le personnel peut être formé à l'accueil des personnes avec un handicap. Cette formation s'appelle S3A.
- Il faut que les informations soient en facile à lire et à comprendre.
- Souvent ce sont des personnes sans handicap qui dirigent les associations qui s'occupent des personnes avec un handicap. Mais il existe des associations dirigées par les personnes avec un handicap. Il faut les faire connaître. Par exemple : l'association Nous Aussi
- Proposer des formations qui vont aider les personnes à faire des choix pour leur vie. On appelle cela des formations à l'autodétermination. Il faut former :
 - les personnes avec un handicap mental
 - l'entourage
 - les professionnels.
- Favoriser les échanges entre les services qui accompagnent des personnes avec un handicap mental. Par exemple : discuter des idées et des problèmes liés à la citoyenneté des personnes avec un handicap mental. en organisant des soirées débats.